



Le mot de la Présidente

Chers adhérents et sympathisants,

Malgré la crise sanitaire et l'impossibilité d'organiser des manifestations, l'année 2020 a vu la réalisation de certains de nos projets.

L'association a ainsi pu mettre, à la disposition de nos visiteurs désireux de témoigner de leur attachement à notre église, un nouveau livre d'or.

Grâce à Dominique SAILLARD, qui a œuvré bénévolement pour l'association, sans compter son temps, nous avons également pu nous doter d'un site web que je vous invite chaleureusement à consulter à l'adresse suivante :

<https://cales-eglise-saint-jacques.fr> Vous pourrez ainsi suivre en temps réel nos actualités et actions réalisées dans l'année.

Nous avons également pu compter sur notre ami Lambert GOOSSENS pour la réalisation et installation d'un présentoir dans l'église pour la vente des cartes postales de Calès dont les bénéfices iront intégralement à l'association. Je l'en remercie à nouveau.

Enfin, nous avons pu avancer sur notre projet de restauration de l'église et collecter plusieurs devis d'entreprises spécialisées en maçonnerie et restauration du patrimoine religieux. Nous avançons désormais en étroite collaboration avec la municipalité pour trouver des financements et parvenir à subventionner par les collectivités territoriales une partie de ces travaux qui s'élèvent à près de 50 000 euros. Le Conseil Municipal a d'ores et déjà voté à l'unanimité un accord de principe pour apporter sa contribution au projet. Nous lui en sommes très reconnaissants. L'association quant à elle devrait pouvoir participer à hauteur de 10 000 euros au projet. Toutefois, au vu de l'étendue des travaux qui sont devenus essentiels et incontournables pour la survie et sauvegarde de notre église, votre soutien est plus que jamais le bienvenu.

Afin de faciliter vos démarches d'adhésion et de dons, l'association vous propose cette année deux modalités de paiement pour l'appel à cotisation 2021 :

- **Par courrier** : en complétant le formulaire ci-dessous et en nous le retournant par voie postale avec votre règlement. Un reçu fiscal permettant un abattement de 66% du montant de votre cotisation et don sur votre déclaration d'impôt sur le revenu vous sera transmis en retour par voie postale.
- **Par voie dématérialisée sur Internet via la plateforme HelloAsso** : <https://www.helloasso.com/associations/association-les-amis-de-saint-jacques-de-cales>
Vous pourrez télécharger immédiatement à l'issue de votre paiement en ligne votre carte d'adhérent ainsi que votre reçu fiscal.

D'avance nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien à nos actions et projets.

La Présidente

Marie-Noëlle TSOLAKOS

Bulletin à nous retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre des Amis de Saint Jacques de Calès, à l'adresse du siège social - Chez Mme Tsolakos, 97 rue de Glameau, 46350 Calès – eglisedecales@gmail.com

Adhésion pour une personne Adhésion pour un couple	<input type="checkbox"/> 10 euros <input type="checkbox"/> 20 euros	Nom : Prénom : Coordonnées :
Adhésion pour toute personne supplémentaire	<input type="checkbox"/> 10 euros	Nom : Prénom : Coordonnées :
Don à l'association pour l'année <i>Montant libre</i>euros	